



AGENDA

ANIMATIONS :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE ♦ **Aiguèze : Fête de la Garigue**

SAMEDI 20 SEPTEMBRE ♦ **Le Garn : Journées du patrimoine. 2 balades guidées (sur inscription). Démonstration pierres sèches (accès libre).**

RESERVATION :
www.gorgesdelardeche.fr 04 75 98 77 31



ÉDITO

L'été qui s'achève aura été marqué par une canicule persistante et des épisodes de sécheresse, rappelant l'urgence à adapter nos pratiques face aux bouleversements climatiques. Bientôt l'heure des bilans ; de l'été, avec ses indicateurs de quantité et de qualité, du mandat pour nous élus mobilisés auprès du syndicat depuis 2020. En cette rentrée, notre territoire devrait voir l'aboutissement de chantiers majeurs, nous nous y attelons. Parmi ces enjeux, **l'évolution de la réglementation des sports de nature**, issue d'une longue phase d'échanges et de concertation pilotée par l'État, dessinera un nouveau cadre pour accompagner les pratiques dans la réserve naturelle, emblème des gorges. Dans le même temps, **la perspective du dépôt du dossier de candidature au label Grand Site de France** pour les gorges de l'Ardèche représente une étape majeure et fédératrice, symbole de l'ambition collective portée pour la valorisation et la préservation de ce site d'exception, au-delà du canyon, à l'échelle de nos 16 communes et l'appui de nos deux départements.

Belle rentrée à toutes et à tous

Pascal Bonnetain,
Président du Syndicat mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche

LA REPRODUCTION DES RAPACES DES GORGES DE L'ARDECHE !

La saison de reproduction des grands rapaces touche à sa fin... et 2025 restera une belle année. De nombreux jeunes oiseaux ont pris leur envol avec succès !

- 7 jeunes Vautours fauves
- 5 jeunes Vautours percnoptères
- 2 jeunes Aigles de Bonelli

Et une excellente nouvelle : l'installation d'un 7^e couple de Faucons pèlerins !

Un succès rendu possible grâce au respect des zones de quiétude et à l'engagement de tous pour protéger ces espèces fragiles.



Faucon Pèlerin © SGGA.

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES GORGES DE L'ARDÈCHE SOUS SURVEILLANCE

Les gardes de la réserve assurent toute l'année des tournées pour veiller au respect de la réglementation. L'effort est renforcé d'avril à septembre, avec notamment des opérations conjointes avec l'OFB, l'ONF et la gendarmerie. Malgré la sécheresse et le risque élevé d'incendie cet été, plusieurs feux ont été constatés en juillet et août. Bonne nouvelle toutefois : le nombre d'infractions reste faible, preuve de la bonne compréhension des règles par les usagers. Merci à tous pour votre vigilance !



Garde © SGGA.

UN NOUVEL ARRÊTE INTER-PREFECTORAL REGLEMENTANT LA NAVIGATION SUR L'ARDECHE

L'arrêté inter-préfectoral du 19/08/2025 vient abroger tous les arrêtés précédents en simplifiant la lecture des conditions de navigation sur l'ensemble du linéaire de l'Ardèche le plus fréquenté par le grand public, de Vogüé jusqu'au Rhône. Sur le secteur des gorges de l'Ardèche, pas de changement majeur : ni sur les 3 couleurs vert/orange/rouge, ni sur les niveaux d'eau lus à l'échelle Vigicrue de Vallon Pont d'Arc pour le linéaire depuis Ruoms. Les changements importants de la réglementation

concernent le linéaire amont (Voguë-Ruoms) avec des échelles de référence spécifiques. Cet arrêté précise également les obligations d'information, de sécurité et d'encadrement, pour les pratiquants et pour les opérateurs.



Les Gorges de l'Ardèche © SGGA.

BILAN DE LA SAISON DES ÉCOGARDES

Les cinq écocardes ont arpenté tout l'été les gorges de l'Ardèche de Vallon-Pont-d'Arc à Saint-Martin-d'Ardèche à pied et en canoë de mi-juin à fin août. Une dizaine de sites ont été sélectionnés en fonction de leur fréquentation et de la fragilité du milieu. Grâce à leur approche pédagogique et à l'aide d'outils de médiation ils ont pu inciter les visiteurs à adopter les bons comportements en milieu naturel : discrétion, impact zéro et observation. Ils ont pu sensibiliser au total plus de 3500 personnes.



Les écocardes © SGGA.

APPEL À PROJET « ECOLE DANS LA NATURE »

Le SGGA reconduit à nouveau son appel à projet pédagogique « Ecole dans la nature, découverte de la biodiversité et éducation en santé environnement » sur l'année scolaire 2025-2026, grâce au soutien financier du Département de l'Ardèche, de la DREAL Aura et de l'Occitane en Provence. Cinq classes ont été sélectionnées : La classe de grande section/CP de l'école de Barjac, la classe des CM1/CM2 de l'école Rosa Parks du Teil, la classe des CM2 de l'école du SUD de Bourg-Saint-Andéol, les classes des CP, CE1 et CE2 de l'école St Joseph de Ruoms. Les 120 élèves bénéficieront d'un accompagnement pédagogique des animateurs du SGGA tout au



Appel à projet © SGGA.

long de l'année scolaire, participeront à 8 sorties d'une demi-journée et à un séjour encadré au bivouac de GAUD. L'objectif est de mettre à profit les interventions des animateurs pour « prendre en main un coin nature » dans leur village et de le pérenniser.